

HACCP et le plan de maîtrise sanitaire

Formation distancielle – synchrone

MODALITÉS

Dates : 7 janvier 2027 ou 20 mai 2027 ou 30 juin 2027 ou 16 novembre 2027

Durée : 7h soit 1 jour

Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Formation FOAD synchrone : Classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Teams.

Public : Tous les personnels prenant part à l'activité de restauration collective en EAJE.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Évaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation.

Intervenant et qualité : M. SCHIEFER Emmanuel, chef d'entreprise, formateur et coach.

OBJECTIFS

Mise en œuvre de la méthode HACCP en structure petite enfance et réglementation des normes en vigueur.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET ELEMENTS DE SUIVIS

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné du certificat de réalisation.

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle, exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Teams (logiciel de formation à distance).

PROGRAMME

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation des normes spécifiques
- Exposé des risques (microbiologie)
- La méthode HACCP appliquée en structure petite enfance
- Le plan de maîtrise sanitaire et les processus à mettre en place
- Présentation des guides de bonnes pratiques